

Synthèse de l'édition 2026 du Rapport sur le Budget axé sur les Résultats tenant compte de l'aspect Genre -RBG 2026-

L'élaboration de l'édition 2026 du Rapport sur le Budget axé sur les Résultats tenant compte de l'aspect Genre (RBG 2026) intervient dans un contexte marqué par l'amorce d'une transition démographique et générationnelle, tel que révélé par les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2024 (RGPH 2024). Ceux-ci mettent en évidence l'amorce d'une transition démographique et générationnelle, marquée par la baisse de la fécondité, la réduction de la taille moyenne des ménages ainsi que l'accélération du vieillissement. Ces évolutions redéfinissent les formes de solidarité familiale et intergénérationnelle et mettent en lumière les nouveaux défis auxquels les femmes sont amenées à faire face.

Ce faisant, l'analyse des potentialités offertes par le développement d'une économie des soins à autrui s'avère essentielle pour identifier de nouveaux leviers de croissance inclusive. Plusieurs institutions internationales ont mis en évidence le fort potentiel de ce secteur, notamment en matière de création d'emplois décents, majoritairement féminins. A l'échelle nationale, la mise en œuvre du Programme National de Généralisation et de Développement du Préscolaire (PNGDP) ainsi que des mesures visant à renforcer l'offre en crèches et en établissements préscolaires prévues dans le cadre de la nouvelle Feuille de Route pour l'Emploi, s'inscrivent dans cette dynamique et contribueraient significativement à renforcer l'accès des femmes aux opportunités économiques. Ces initiatives, en favorisant l'insertion économique des femmes et leur autonomisation, rejoignent les efforts plus larges menés au niveau national dans le cadre de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG).

A la lumière de ces constats, l'édition 2026 du RBG est structurée autour de deux axes principaux. Le premier est consacré à l'analyse des implications potentielles du développement de l'économie des soins à autrui sur l'emploi des femmes et sur la croissance avec un focus sur la généralisation du préscolaire et sur le développement de la « Silver économie ». Le second met en exergue les efforts déployés par les départements ministériels et certaines institutions publiques pour enrichir et renforcer la pertinence de leurs chaînes de résultats sensibles au genre, illustrant ainsi une mobilisation collective en faveur d'une action publique plus inclusive et équitable, en parfaite cohérence avec les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi et avec l'ambition nationale d'asseoir les fondements d'un État social.

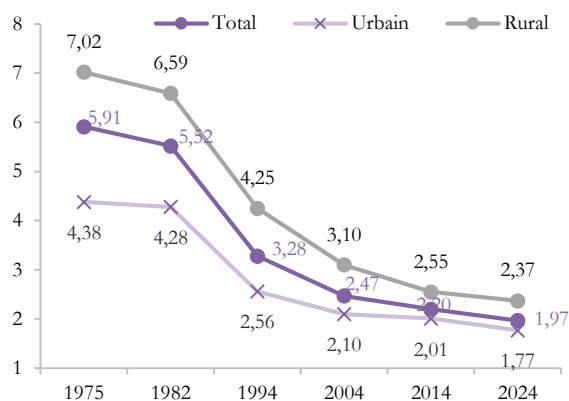
I. Économie des soins à autrui et autonomisation économique des femmes : enjeux du préscolaire et de la Silver économie

I.1. Une transition démographique accélérée : Double implication sur la charge de travail des femmes

Le RGPH 2024 confirme l'amorçage d'une transition démographique au Maroc, qui s'est manifestée par une baisse progressive de la fécondité à 1,97 enfants par femme, soit un niveau inférieur au seuil de remplacement des générations. Cette évolution s'est accompagnée par une diminution de la taille moyenne des ménages de 4,6 personnes en 2014 à 3,9 en 2024. La structure familiale tend à évoluer vers des unités familiales plus petites « familles nucléaires ».

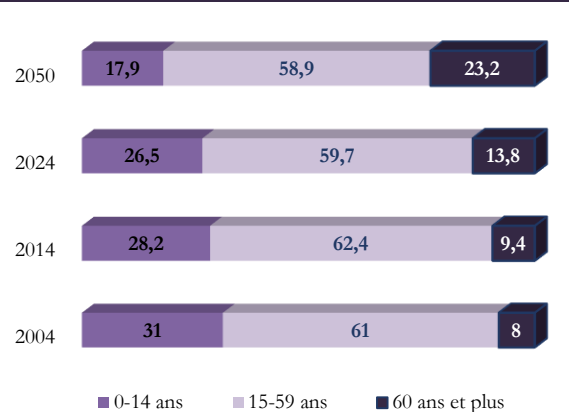
Cette transition démographique s'est, également, illustrée par une inversion de la pyramide des âges reflétée par l'accroissement de la part des personnes âgées de 60 ans et plus (les seniors) à 13,8% en 2024 contre 9,4% en 2014.

Ces évolutions, loin d'être de simples tendances statistiques, engendrent des implications majeures sur le rôle et la charge de travail des femmes dans la société marocaine.



Source : HCP, RGPH, élaboration DEPF

Graphique 1 : Evolution du taux de fécondité selon le milieu de résidence



Source : RGPH, CERED, élaboration DEPF

Graphique 2 : Evolution de la structure de la population marocaine par tranche d'âge (en%)

La nucléarisation des familles et l'accélération du vieillissement reconfigurent les solidarités domestiques et alourdissent la charge de travail des femmes. Dans ce contexte, la charge de soin non rémunérée se concentre sur les femmes, qui assument déjà l'essentiel des tâches domestiques. Selon le compte satellite des ménages (2014), elles génèrent 84% de la valeur ajoutée domestique, contre 16% pour les hommes.

En l'absence de soutien familial, les femmes seront appelées à assumer une double implication : prendre soin des enfants et des personnes âgées. Cette intensification du travail non rémunéré allonge le temps contraint, au prix d'opportunités perdues en matière d'éducation, d'emploi et de revenus¹.

Premier noyau de charge, la garde d'enfants demeure un obstacle direct à l'accès, au maintien et à la progression des femmes sur le marché du travail, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Selon les données de l'Enquête Nationale sur l'Emploi de 2021, plus de 63% des femmes inactives (hors étudiantes) considèrent la garde des enfants et les tâches ménagères comme principale raison de leur retrait de la population active. La nucléarisation des familles marocaines, désormais devenue une réalité, réduit, par ailleurs, le relais intrafamilial traditionnel, intensifiant ainsi la dépendance à des services de garde.

Deuxième noyau de charge, les soins aux personnes âgées qui reposent largement sur la solidarité familiale et restent, pour l'essentiel, assurés bénévolement par des femmes (épouses, filles, belles-filles) véritable épine dorsale des systèmes de soins de longue durée². Les modalités actuelles de soutien aux personnes âgées, notamment la cohabitation intergénérationnelle où les femmes jouent un rôle central, ne peuvent suffire à répondre à l'augmentation attendue, en volume et en diversité, des besoins des personnes âgées³.

¹ Valeria Esquivel, « Qu'est-ce qu'une approche transformative des soins et pourquoi en avons-nous besoin ? », Genre & Développement, 2014.

² « Soins de longue durée pour les personnes âgées, une nouvelle priorité mondiale en matière de genre », UN Women, 2017.

³ « L'Autonomisation économique des femmes dans les pays arabes : Développer l'économie des soins - Étude de cas sur l'économie des services et soins aux personnes âgées au Maroc », Commission Economique et Sociale pour l'Asie Occidentale, Ministère de la Solidarité de l'Insertion Social et de la Famille, 2022.

Ces effets cumulés ne manqueraient pas d'impacter l'autonomisation économique des femmes et leur accès au marché du travail formel, déjà marqué par une participation faible et en recul continu (19,1% en 2024 contre 30,4% en 1999). Ils interrogent aussi sur la soutenabilité du modèle de prise en charge fondé essentiellement sur la solidarité familiale, ce qui pose la question de disponibilité des modes de soutien et des services adaptés et accessibles pour la prise en charge des personnes dépendantes et renvoie à la conception et à la structuration de manière progressive et cohérente d'une véritable économie du soin à autrui.

1.2. L'économie des soins : un vivier d'opportunités pour l'autonomisation économique des femmes

➤ Economie des soins à autrui : quelles composantes ? quelles portées ?

La définition conjointe de de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de l'ONU Femmes⁴ considère de l'économie des soins comme l'ensemble d'activités, rémunérées et non rémunérées, apportant des services directs ou indirects pour le bien-être physique, psychologique et social des groupes dépendants comme les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les malades. Cette économie couvre les personnes qui assurent ce travail, celles qui en bénéficient, ainsi que les employeurs et les institutions offrant des services de soin.

D'après le Forum Économique Mondial (WEF), l'économie des soins concerne plus de 8 milliards de personnes qui, au fil de leur existence, reçoivent ou prodiguent des soins. Près de 2 milliards de personnes travaillent à plein temps dans les services des soins sans rémunération, majoritairement des femmes qui effectuent 76,2% de l'ensemble du travail de soin à autrui non rémunéré, soit 3,2 fois plus que les hommes⁵.

Le WEF indique, également, que l'investissement dans les emplois sociaux, y compris dans le secteur des soins rémunérés, pourrait générer un retour 3 fois supérieur en termes de croissance du PIB, de création d'emplois rémunérés et de mobilité sociale. Plus récemment, le rapport de l'OIT publié en mars 2024⁶ précise que chaque dollar dépensé pour le développement des soins à autrui pourrait accroître le PIB d'environ trois dollars. À l'horizon 2035, le développement d'une économie des soins ferait progresser le taux d'emploi des femmes d'environ 10 points au niveau mondial (soit un accroissement de 9 points de pourcentage en Europe et d'Asie à 12 points de pourcentage dans les États arabes à faible revenu).

➤ Le préscolaire et l'accompagnement des seniors : deux composantes clés de l'économie des soins à autrui à fort potentiel d'emploi féminin

➔ *Préscolaire et petite enfance : un levier d'inclusion économique des femmes*

L'évidence internationale a révélé que le développement des services de préscolaire et d'éducation de la petite enfance est porteur d'un "quadruple dividende". Il favorise la participation accrue des femmes à la vie active, contribue pleinement à l'épanouissement des capacités des enfants, génère des emplois décents en particulier pour les femmes et améliore la productivité des travailleuses et travailleurs ayant des responsabilités familiales.

Au Maroc, sous l'impulsion des Orientations Royales, le Programme national de généralisation et de développement du préscolaire (PNGDP), lancé en 2018, vise à généraliser l'accès au préscolaire pour les enfants de 4 et 5 ans à l'horizon 2027-2028. Les avancées enregistrées à ce jour, dans le cadre de la mise en œuvre dudit programme, sont significatives. En effet, le taux de préscolarisation global a atteint 78,7% en 2023-2024. Le taux global de préscolarisation des petites filles est passé, pour sa part, de 33% durant l'année scolaire 2006-2007 à 79,7% au titre de l'année scolaire 2023-

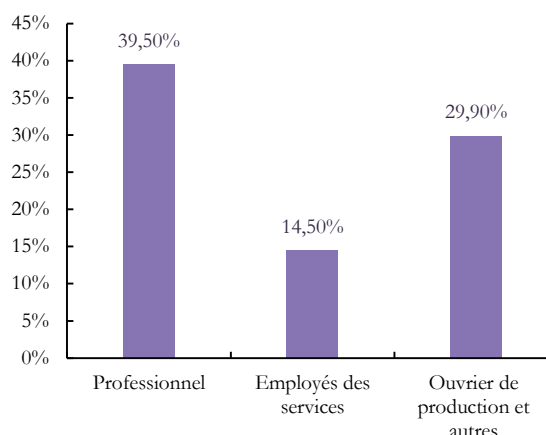
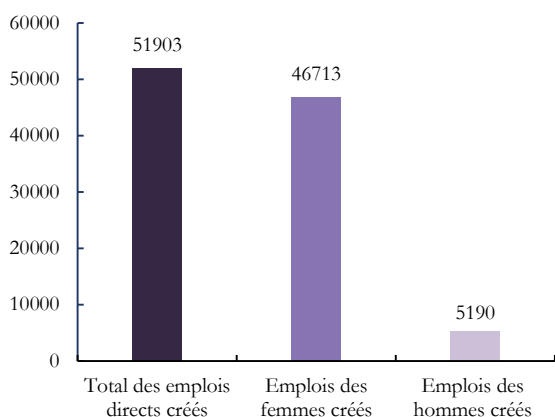
⁴ « Guide des Investissements Publics dans l'Économie des Soins à Autrui Outil de Soutien Politique pour Estimer les Déficit, les Coûts d'Investissement et les Retombées Économiques liés au Secteur de Soins à autrui », ONU Femmes /OIT, Mars 2021.

⁵ « Prendre soin d'autrui: un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent », OIT, 2019.

⁶ « Les soins au travail: Investir dans les congés et services de soin à autrui pour plus d'égalité de genre dans le monde du travail – Rapport régional complémentaire pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord », OIT, mars 2024.

2024. En outre, le secteur demeure fortement féminisé, comme en témoigne la part des éducatrices qui avoisine 91% en 2023-2024.

Pour apprécier les retombées potentielles de la généralisation du préscolaire au Maroc, une étude a été conduite par le MEF, en partenariat avec ONU Femmes, s'appuyant sur l'outil stratégique développé par ONU Femmes et l'OIT⁷. Les résultats obtenus, à ce titre, font état d'un besoin additionnel d'environ 515.331 élèves pour atteindre les cibles du PNGDP. En termes d'emploi, la généralisation du préscolaire permettrait de créer 51.903 emplois, dont 90% profiteraient aux femmes. Au-delà de l'effet quantitatif, la montée en qualification des postes à créer que pourraient être occupés par les femmes, constitue un gain qualitatif notable.



Source : Calcul DEPF

Graphique 3 : Potentialités de la généralisation du préscolaire en termes de création de l'emploi féminin

Graphique 4 : Part de l'emploi féminin créé (en%) par niveau de profession

➔ *Silver économie : transformer le défi du vieillissement en opportunité*

La Silver économie est considérée à l'échelle mondiale comme la réponse des acteurs économiques aux transitions démographiques que connaissent plusieurs pays à l'instar du Maroc. Elle représente une adaptation de la société au vieillissement et une logique d'accompagnement et de prévention visant à améliorer la qualité de la vie des personnes âgées.

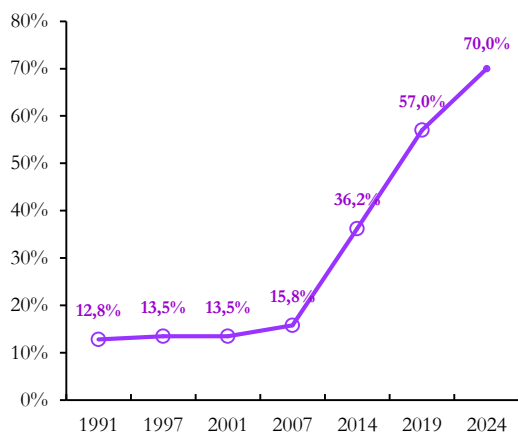
Le développement de la Silver économie implique l'essor des produits et des services relevant des divers secteurs tels que la santé, le logement, les transports, les technologies, les loisirs et autres qui sont adaptés aux besoins des personnes âgées qui ne cessent d'évoluer, ouvrant ainsi la voie à des opportunités d'investissement substantielles et à la création d'emplois décents y compris pour les femmes.

En raison de la diversité des secteurs, des activités et des acteurs qu'elle mobilise, la Silver économie représente, pour le Maroc, un levier majeur de création d'emplois féminins, contribuant ainsi au renforcement de leur autonomisation économique. Elle ouvre, en effet, la voie à de nombreuses opportunités d'emplois décents pour les femmes, notamment dans les domaines de la santé, des soins à domicile et des services communautaires. Parallèlement, elle constitue un vecteur important favorisant l'entrepreneuriat féminin.

Il convient de noter à cet égard que les potentialités de développement d'une Silver économie au Maroc demeurent intéressantes au regards des évolutions attendus des séniors qui, durant les années, disposeraient de ressources requises (savoirs, revenus, couverture médicale, protection

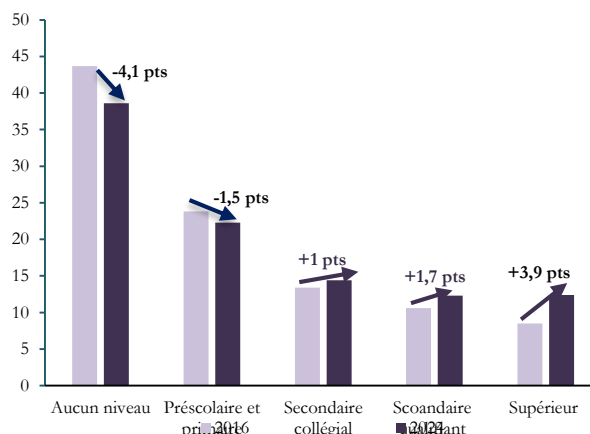
⁷ Outil stratégique inscrit dans le cadre de leur programme conjoint relatif à la promotion de l'emploi décent pour les femmes grâce à des politiques favorisant la croissance inclusive et à des investissements dans les services de soins à autrui : https://www.ilo.org/employment/Whatwedo/Publications/WCMS_781906/lang--fr/index.htm

sociale) leur offrant une capacité accrue de recourir à des services de soins rémunérés et professionnalisés. Le profil sociodémographique des seniors marocains connaît, effectivement, une évolution favorable marquée par une féminisation croissante, un niveau d'instruction en progression, un accès renforcé aux services de santé et une généralisation progressive de l'accès à la protection sociale).



Source : Indicateurs sociaux (HCP, 2025) et RGPH 2024, élaboration DEPF.

Graphique 5 : Evolution de couverture médicale de la population en%



Source : Données HCP et RGPH, élaboration DEPF.

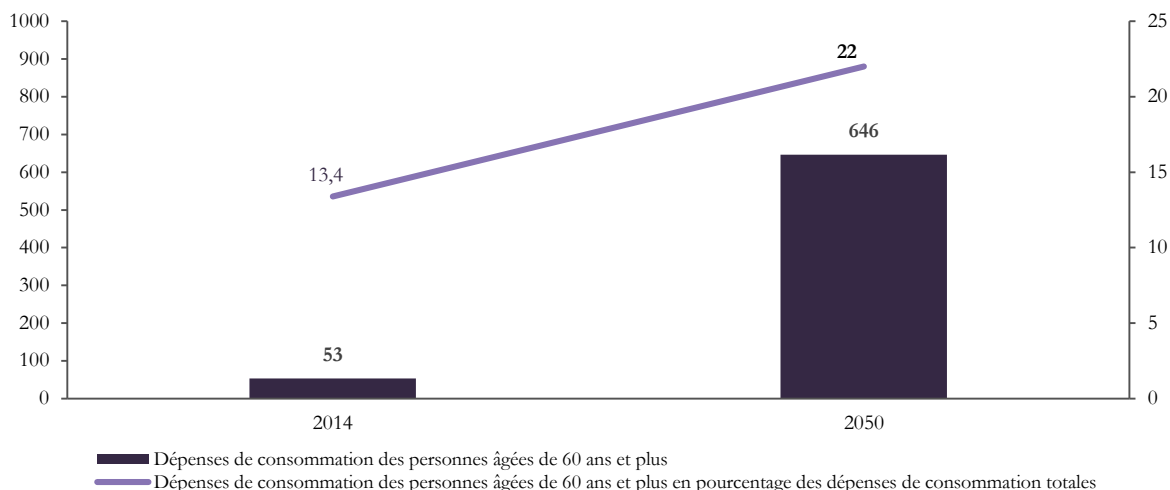
Graphique 6 : Evolution des niveaux scolaires de la population âgée de 25 ans et plus (en%)

Tenant compte de cette transition qui se dessine, le MEF a procédé à la réalisation de projections macroéconomiques mettant en lumière les retombées économiques du développement de la Silver économie⁸.

Cet exercice fondé sur l'estimation des dépenses de consommation des seniors et sur les projections du CERED relatives aux perspectives d'évolution de la population nationale, indique que ce secteur dispose d'un potentiel de progression de près de 7% en moyenne par an jusqu'en 2050, pour atteindre plus de 640 milliards de dirhams (soit 13% du PIB) contre 53 milliards de dirhams en 2014. La catégorie d'âge de 60 ans et plus serait à l'origine de près de 22% des dépenses de consommation totales en 2050 contre 13,4% en 2014.

De fait, la Silver économie pourrait contribuer à hauteur de 0,6 point supplémentaire de PIB national par an, ce qui équivaut à une création de valeur ajoutée additionnelle d'environ 18 milliards de dirhams chaque année.

⁸ Source : Condensé Prospectif intitulé « La Silver Economie au Maroc : un enjeu économique et de société aux multiples opportunités d'innovation, d'entrepreneuriat et d'inclusion », DEPF, Juin 2021.



Source : Calcul DEPF

Graphique7 : Projections des dépenses de consommation des personnes âgées de 60 ans et plus à l'horizon 2050

II. État d'avancement de la mise en œuvre par les Départements ministériels de la démarche de performance sensible au genre

L'analyse sous le prisme genre des projets de performance (PdP), au titre de la Loi de Finances 2025, de près de 36 départements ministériels a permis de soulever les constats suivant :

- ➔ 40 programmes budgétaires n'identifient aucun objectif ni indicateur sensibles au genre contre 43 en 2024 ;
- ➔ 70 programmes budgétaires sont considérés sensibles au genre du fait qu'ils incluent au moins un objectif explicite visant la promotion de l'égalité homme femme accompagné d'au moins un indicateur désagrégé par sexe contre 64 en 2024 ;
- ➔ 10 programmes budgétaires ont pour objectif principal la promotion de l'égalité entre les sexes et/ou l'autonomisation des femmes.

Le tableau qui suit décline les détails des résultats issus de la grille d'analyse sous le prisme genre des PdP des départements ministériels :

Année	Nombre de départements	Nombre d'objectifs sensibles au genre	Part dans le total des objectifs	Nombre d'indicateurs sensibles au genre	Part dans le total des indicateurs	Nombre des sous indicateurs sensibles au genre	Part dans le total des sous indicateurs
2025	36	117	31,6%	177	23%	187	49,1%
2024	35	114	30%	179	23%	178	51%
2023	35	105	27%	181	23%	212	61%

Source : Direction du Budget (Centre d'Excellence pour la BSG)/MEF, 2025

Tableau 1 : Analyse genre des chaînes de résultats développées par les départements ministériels au titre de la Loi de Finances 2025

Il ressort, ainsi, de cette analyse une progression du nombre des objectifs sensibles au genre, ce qui témoigne d'une intégration accrue des enjeux liés à l'égalité de genre dans les programmes budgétaires. Quant aux indicateurs et sous-indicateurs de performance sensibles au genre, l'analyse fait état d'une stagnation de la part des indicateurs de performance sensibles au genre (soit un niveau avoisinant 23%), tandis que celle des sous-indicateurs prenant en compte la dimension genre recule passant de 51% en 2023 à 49% en 2025. Cette évolution est le résultat des actions

d'accompagnement conduites par le MEF, en particulier le CE-BSG avec les départements ministériels, qui visent à rationaliser les chaînes de résultats sensibles au genre de ces départements, en ne retenant que des indicateurs et des sous-indicateurs de performance pertinents, robustes et alignés sur leurs missions, leurs attributions et leurs orientations stratégiques.

Dans cette perspective, il importe de souligner la poursuite de la dynamique d'accompagnement engagée par le CE-BSG en vue d'appuyer les départements ministériels dans la réalisation de leurs analyses genre sectorielles. Ces dernières constituent un préalable fondamental pour inscrire, de manière cohérente et pertinente, la dimension genre dans leur programmation et budgétisation. Elles permettent, ainsi, aux départements concernés de renforcer la pertinence ainsi que la cohérence de leurs chaînes de résultats sensibles au genre. A fin 2024, près de 61 % des départements ministériels disposent d'une analyse genre sectorielle. En 2025, deux nouvelles analyses genre sectorielles sont en cours de réalisation. Une qui couvre les domaines d'intervention du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger avec un accent particulier sur la gestion des ressources humaines et les affaires consulaires. L'autre analyse réalisée en partenariat avec le Groupe de la Banque Mondiale concerne le périmètre d'action du Ministère du Transport et de la Logistique, tout en focalisant sur l'analyse sous le prisme genre du transport rural.

Dans le même sillage, le CE-BSG poursuit l'accompagnement de l'application expérimentale de la méthodologie élaborée pour assurer la traçabilité des allocations budgétaires dédiées à la promotion de l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes, à travers le dispositif de marquage genre des budgets. À cet effet, l'année 2025 a été marquée par l'organisation de plusieurs ateliers techniques au profit de trois départements ministériels pilotes, engagés dans l'expérimentation de la nouvelle version de cette méthodologie. Il s'agit du Ministère de la Solidarité, de l'Inclusion Sociale et de la Famille, du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, ainsi que du département de la Jeunesse.